



Credit impaye et départ a l'étranger

Par **stephanie06340**, le **19/06/2017** à **17:49**

Bonjour a tous rnrnJe vous explique mon problème ou plutôt celui de mon grand frerernMon frere a pris un credit a la consommation avec sa femme a hauteur de 70 000 euros mon frere a perdu son taf dans un premier temps les assedic on continue a payer ses mensualités mais depuis deux mois ils sont partis tous les deux en thailande (le pays natale de sa femme) en laissant tous en plan il leur reste plus de 60 000 euros a rembourser de plus ce grand cretin vivais chez nos grand parent il ne se sont pas portés garants je leur ai demandé rnrnMais je m'inquiète kan meme pour mon frere rnrnJe sais que sa femme possède une maison et des terrains la bas ainsi ke des comptes bancaires au deux noms il m'a dit kil ne rentrera plus en france rnrnJ'ai vu sur certains forums que sa relève du code civil et pas du penal et quil ne risque rien pour une somme pareille rnrnMais je c'est aussi quil a envoyé de l'argent compte a compte depuis la banque ki lui a prêté l'argent il on donc son numero de compte et son adresse sur laquelle leur maison est rnrnEst il en danger la bas rnrnLe jour ou un huissier me demandera ou ils est ques que je risque si je ne dis pas la vérité rnrnMercie a tous

Par **aliren27**, le **20/06/2017** à **07:12**

Bonjour,rncurieux.... Votre frere a posté la...rnrn<http://droit-finances.commentcamarche.net/forum/affich-7535536-credit-impayer-et-depart-a-l-etranger#p7535944>rnrnA moins que ce soit simplement un changement de pseudo....rnrnIl sait bien ce qu'il fait le frangin ! et organiser son insolvabilité c'est pô bien ! rnrnBonne lecture.